

LE *Ruisseau*

Volume 23, numéro 10
Décembre 2020

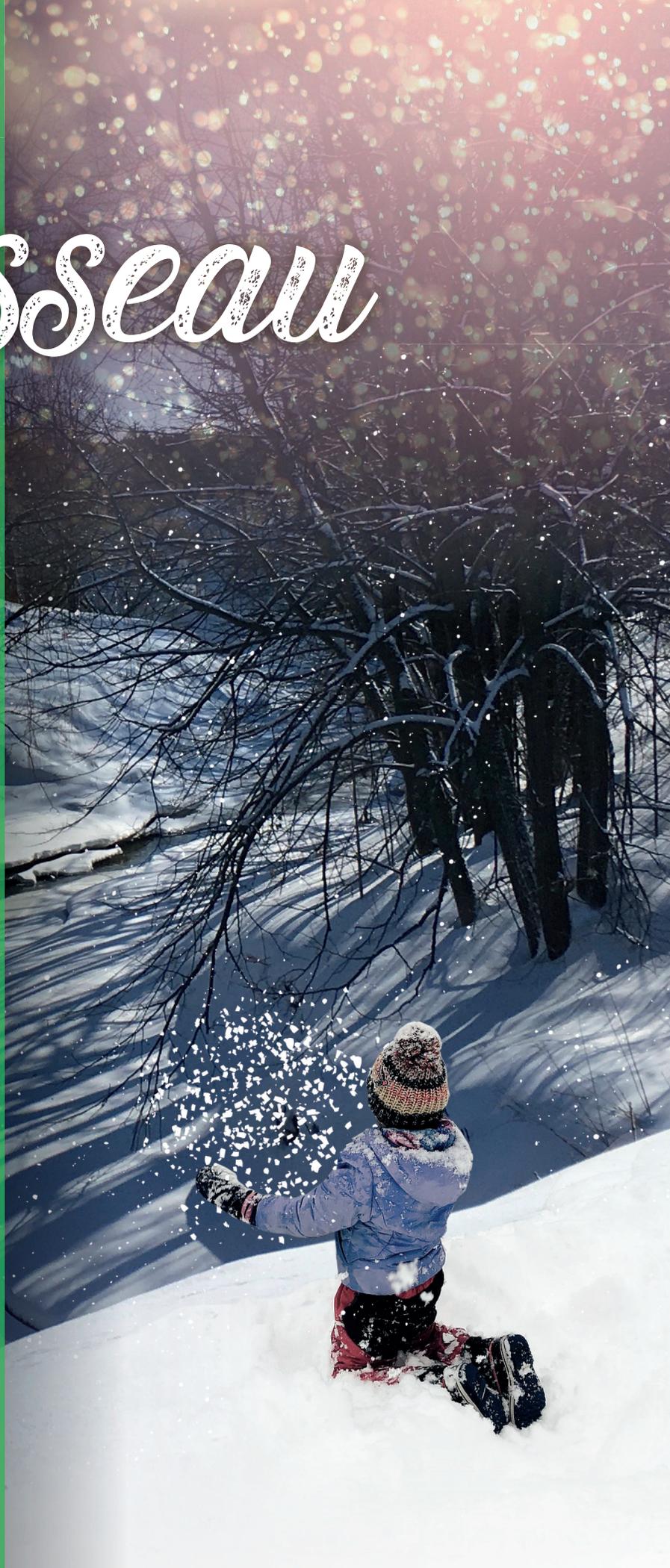
Adoption du budget 2021

Lundi 14 décembre à 19h30

Congé des Fêtes

Services municipaux fermés
du mercredi 23 décembre à 12h30
au 3 janvier inclusivement

Joyeuses Fêtes !



ÉDITION

DÉCEMBRE 2020

À PROPOS DE CE BULLETIN

En juin dernier, la Municipalité entamait un virage sans papier en débutant l'envoi de son bulletin municipal uniquement par voie d'infolettre, cependant de nombreux citoyens ont démontré leur intérêt à continuer de recevoir par la poste une copie de leur bulletin.

La Municipalité a pris la décision de reprendre sa publication imprimée et postée à l'ensemble des citoyens, dès janvier 2021 à une fréquence de 4 fois par année. Votre Ruisseau vous sera donc de nouveau acheminé par la poste en janvier, avril, juillet et octobre !

DÉPÔT LÉGAL :

Bibliothèque nationale du Québec

PROCHAINE ÉDITION :

Janvier 2021

Le Ruisseau, votre bulletin d'information municipale !

DANS CE NUMÉRO

Mot du maire **3**

Adoption du budget 2021
et programme triennal
en immobilisations **4**

Séances du Conseil **4**

Ouverture du nouveau viaduc
du chemin du Ruisseau Nord **5**

Nouveau mode de paiement
sans contact offert **5**

Changements importants
aux collectes dès janvier **6**

Info-Déneigement **7**

Bibliothèque municipale **8**

Votre calendrier municipal,
un outil indispensable **9**

Cet hiver, profitez
des patinoires extérieures **10**

Programme d'accompagnement
du camp de jour pour les enfants
à besoins particuliers **10**

Dépannage alimentaire
Le Grain d'Sel **10**

Joyeuses Fêtes **11**

Bureaux municipaux fermés,
services offerts sur rendez-vous **11**

Système d'appels automatisés **11**

Au calendrier **12**

Numéros à retenir **12**

Urgence période des Fêtes **12**

Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil

5000, rue des Loisirs, Saint-Mathieu-de-Beloeil (QC) J3G 2C9

Téléphone : 450 467-7490

Courriel : reception@stmathieudebeloeil.ca

Site Web : www.stmathieudebeloeil.ca

Horaire des services municipaux à distance :

*En raison de la recrudescence des cas de COVID-19,
les bureaux municipaux sont fermés au public.*

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30

Vendredi : 8 h à 12 h 30



Suivez-nous !

MOT DU MAIRE

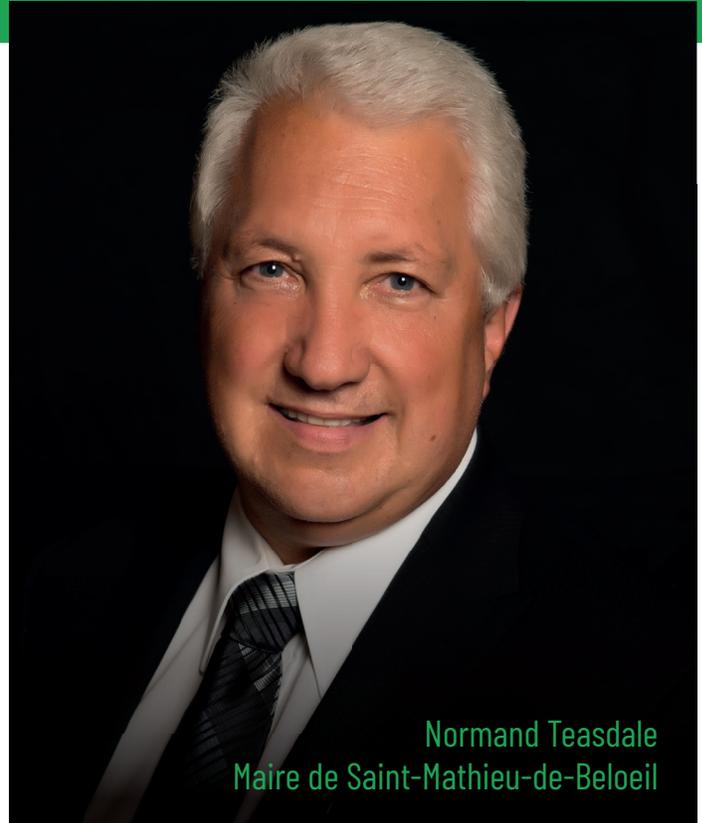
Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Nous voici arrivé au dernier mois de l'année. L'année 2020 est certainement une année à oublier à juste titre. La pandémie de COVID-19 est venue perturber nos vies, mais il y a de la lumière au bout de tunnel. Plusieurs compagnies pharmaceutiques sont sur le point de finaliser leurs essais cliniques pour un vaccin qu'on nous promet pour le printemps ou à tout du moins pour l'été prochain. Il faut garder espoir. Jamais dans l'histoire moderne, les pays n'auront autant investi d'argent et d'énergie pour trouver une solution si rapidement. Ce virus nous a obligé à changer nos habitudes de vie. Notre façon de fonctionner en société en a pris un coup et nous avons dû trouver rapidement des moyens pour s'adapter. Le télétravail est devenu une réalité pour plusieurs, avec ses avantages et ses inconvénients. Cependant, le combat n'est pas encore terminé, il faut continuer de se protéger et de protéger ceux qu'on aime en appliquant les mesures préconisées par la santé publique et rester confiant en l'avenir.

Malgré ces bouleversements, le travail à la municipalité s'est poursuivi. Beaucoup d'efforts et d'investissements ont été faits pour régler les problèmes de refoulement que vivent certains résidents du secteur des Fleurs. D'autres travaux seront effectués l'an prochain afin de régler définitivement cette déplorable situation. Des travaux sur le réseau d'aqueduc ont été réalisés et d'autres suivront en cours d'année afin de diminuer les fuites et sécuriser le réseau par un bouclage de celui-ci. L'entretien et l'amélioration de la qualité de nos rues sont aussi au cœur de nos préoccupations. Ainsi, nous planifions investir dans la réfection du chemin Trudeau (côté aérodrome) et des rues du Parc et Carpentier. La sécurité des usagers de la route s'améliorera, car nous investissons également dans le renouvellement du système d'éclairage et dans l'ajout de lampadaires à certains endroits. Évidemment, nous continuons à travailler en étroite collaboration avec la Régie de police afin de faire respecter le code de la route.

De son côté, le Service d'urbanisme continue son travail d'amélioration du support aux citoyens et de refonte de nos règlements. Plusieurs projets sont actuellement sur la table à dessin.

Au niveau des finances, nous continuons de gérer minutieusement afin de maintenir une bonne santé financière et de bénéficier d'une certaine marge de manœuvre nous permettant de procéder à des améliorations. Ainsi, nous sommes soucieux de garder le plus bas



Normand Teasdale
Maire de Saint-Mathieu-de-Beloeil

taux de taxation possible. Cependant, certains éléments sont hors de notre contrôle. Notons, par exemple, le contrat de collecte des matières résiduelles qui a considérablement augmenté en raison de la crise des matières recyclables que nous vivons depuis le début de l'année. Si chacun s'efforce de bien faire le tri à la source, nous obtiendrons plus de redevances nous permettant de compenser cette hausse. Malheureusement, ceci aura un impact sur le compte de taxe cette année.

Bon nombre de projets sont également en route, certains aboutiront l'an prochain, d'autres prendront plus de temps, mais finiront par se réaliser comme ce fut le cas du viaduc du chemin Ruisseau Nord qui est enfin complété. Il s'agit là d'une bonne nouvelle après toutes ces années d'attente.

Côté communications, il y aura du nouveau concernant le bulletin *Le Ruisseau*. Ce dernier sera revu, plus complet, plus diversifié et maintenant publié à une fréquence de quatre fois par année. Je suis convaincu que ce changement vous plaira.

En terminant, je souhaite à tous, en mon nom personnel et en celui du Conseil, une bonne et heureuse nouvelle année. Je remercie les membres du Conseil ainsi que tout le personnel de la municipalité pour leur bon travail !

VIE DÉMOCRATIQUE

Adoption du budget 2021 et du programme triennal en immobilisations

Lundi 14 décembre à 19h30

Assistez virtuellement à la séance extraordinaire du conseil du lundi 14 décembre 2020 à 19h30 qui portera sur l'adoption du budget pour l'exercice financier 2021 et du programme triennal en immobilisations 2021-2022-2023.

Rendez-vous sur notre chaîne YouTube pour visionner la présentation en direct du confort de votre foyer !



Où vont vos taxes ?

La Municipalité redouble d'efforts chaque année afin de minimiser les hausses de taxes, malgré les hausses importantes de coûts hors de notre contrôle telles que l'augmentation des tarifs liés au centre de tri et de récupération des matières recyclables.

Les taxes municipales sont basées sur l'évaluation foncière et servent à financer les services publics. Pour calculer la taxation annuelle, le conseil et l'administration municipale doivent prendre en considération de nombreux éléments :

- Les dépenses administratives (départements, salaires, assurances, etc.)
- Les quotes-parts des différents organismes et régies (incendie, police, aqueduc, contrôle animalier)
- Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)
- MRC de La Vallée-du-Richelieu
- Transport en commun (ARTM)
- Éclairage de rue, enlèvement de la neige, nettoyage des cours d'eau, etc.
- Dette d'ensemble

La présentation Powerpoint qui sera diffusée lors de l'adoption du budget ainsi qu'un document détaillé seront disponibles sur le site Internet **dès le mardi 15 décembre**. Vous pourrez alors prendre connaissance du budget de fonctionnement et du programme triennal en immobilisations pour les années 2021-2022-2023.

Les grandes lignes de ce budget seront également présentées dans la prochaine édition de votre bulletin d'information municipale *Le Ruisseau* disponible à la mi-janvier 2021.

Prochaines séances

14 décembre 2020 et 11 janvier 2021

Assistez virtuellement aux séances ordinaires du Conseil municipal et échangez avec les élus sur les sujets qui vous préoccupent.

Les séances auront lieu à huis clos jusqu'à nouvel ordre en raison de la pandémie, ces dernières seront diffusées en direct sur notre chaîne YouTube afin de permettre à tous les citoyens de prendre part à la vie démocratique de leur municipalité.

Période de questions

Pour soumettre vos questions à adresser aux membres du Conseil municipal, faites-nous parvenir celles-ci par courriel au plus tard le vendredi précédant chaque séance, elles seront répondues au moment prévu à cette fin.

Envoyez-nous vos questions !
greffe@stmathieudebeloeil.ca



ACTUALITÉS

Enfin ! Ouverture du nouveau viaduc du chemin du Ruisseau Nord

Une bonne nouvelle pour les citoyens !

Le ministère des Transports du Québec, le député de Borduas et la Municipalité sont fiers d'annoncer que les travaux de reconstruction du viaduc du chemin du Ruisseau Nord, situé au-dessus de l'autoroute 20, sont maintenant complétés. La nouvelle structure est ouverte à la circulation depuis le 21 novembre dernier.

Le ministère des Transport du Québec, votre député M. Simon Jolin-Barrette et la Municipalité tiennent à remercier les usagers de la route pour leur patience et leur collaboration durant la réalisation de ce chantier.



Faits saillants

- L'ancien viaduc a été fermé à la circulation en avril 2015, puis démoli en octobre 2015.
- Effectués sous la surveillance des équipes du ministère des Transports du Québec (MTQ), les travaux de reconstruction ont débuté en mai dernier et ont été réalisés dans les délais prévus.
- Quelques travaux de parachèvement seront requis au printemps prochain, entraînant des entraves mineures.



Nouveau mode de paiement sans contact !

Effectuez votre paiement par téléphone avec votre carte de crédit

Dans le but d'offrir un meilleur service aux citoyens et afin de privilégier les modes de paiement sans contact, la Municipalité offre dès maintenant, en plus des modes de paiements habituels, la possibilité aux citoyens d'effectuer leur paiement de taxes ou de permis par le biais de leur carte de crédit par téléphone. Pour ce faire, vous devrez avoir en main votre carte de crédit afin de nous fournir tous les renseignements nécessaires. Un reçu de paiement sera émis sur demande et envoyé par courriel.

IL Y A DES CHOSES BIEN PIRES À DÉMÊLER

TON BAC BLEU NE TE FERA PAS POGNER LES NERFS

MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU MRC de Marguerite-D'Youville MRC DE ROUVILLE

ACTUALITÉS

RAPPEL

Changements importants aux collectes dès janvier 2021

Des mesures concrètes seront en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2021 ayant pour objectif l'amélioration des impacts environnementaux de la collecte des ordures. Avec trois mesures, nous réduisons l'impact de notre empreinte environnementale et agissons pour lutter contre les changements climatiques.

Bac roulant obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2021

La collecte des ordures devient mécanisée. Par conséquent, le bac roulant sera obligatoire et un seul bac roulant par adresse sera permis à partir du 1^{er} janvier 2021. Les bacs autorisés sont les bacs roulants de 240 L ou de 360 L avec prise européenne de couleur gris, noir ou vert.

Bacs d'ordures supplémentaires

Seulement certains types d'immeubles résidentiels peuvent faire la demande pour un bac d'ordures supplémentaire afin de permettre la disposition adéquate du volume d'ordures excédant : famille ou maison intergénérationnelle de six (6) personnes et plus, garderie en milieu familial, maison d'accueil pour personnes âgées ou handicapées et résidence ou entreprise agricole.

Les propriétaires d'immeubles autorisés doivent faire la demande pour un bac d'ordures supplémentaire auprès de la MRC de La Vallée-du-Richelieu, en remplissant le formulaire de Demande de bacs d'ordures supplémentaires disponible au www.mrcvr.ca/ordures.

Fréquence des collectes dès le 1^{er} janvier 2021

La collecte des ordures **passera aux trois semaines** et ce, à l'année. L'optimisation du tri des matières est grandement encouragée. Référez-vous au www.mrcvr.ca/info-collectes afin de mettre dans votre bac bleu et brun tout ce qui peut être recyclé et valorisé.

Encombrants sur réservation dès le 1^{er} janvier 2021

Autrefois autorisés à toutes les collectes des ordures, les encombrants seront collectés séparément de la collecte des ordures et seront triés dans un centre de valorisation. Par conséquent, la collecte des encombrants **devient mensuelle et sur réservation**.

Pour réserver, veuillez remplir le formulaire de réservation au www.mrcvr.ca/encombrants. Les demandes doivent être reçues au plus tard à midi le vendredi précédent la collecte afin de s'assurer que les items soient collectés.

À partir du
1^{ER} JANVIER 2021,
le bac roulant sera

obligatoire

La collecte des ordures passera **aux 3 semaines** à l'année!

COLLECTE DES ORDURES

CETTE MESURE S'APPLIQUE POUR LES MUNICIPALITÉS SUIVANTES:

- Beloeil
- Carignan
- McMasterville
- Mont-Saint-Hilaire
- Otterburn Park
- Saint-Antoine-sur-Richelieu
- Saint-Charles-sur-Richelieu
- Saint-Denis-sur-Richelieu
- Saint-Jean-Baptiste
- Saint-Marc-sur-Richelieu
- Saint-Mathieu-de-Beloeil

BACS AUTORISÉS

bac roulant de 240 L ou de 360 L
prise européenne
gris, noir ou vert



INFO-DÉNEIGEMENT



Stationnement dans les rues

Il est interdit de stationner tout véhicule sur la voie publique **entre 2h et 7h** sur tout le territoire de la Municipalité, et ce, **du 1^{er} décembre au 31 mars inclusivement**, sauf exceptions.

Afin de permettre à l'entrepreneur en déneigement d'effectuer le déblaiement des rues, il est également **interdit** de stationner un véhicule sur la voie publique, **en tout temps, s'il y a chute de neige** et cette interdiction demeure jusqu'à la fin du déblaiement des rues.



Opération déneigement

Lorsque les accumulations au sol atteignent **2 cm de neige ou plus**, l'opération de déneigement est déclenchée. Le territoire de la Municipalité étant très vaste, le déneigement des artères principales est priorisé puis vient le tour des rues locales.

Plusieurs facteurs influencent la durée des opérations de déneigement tels que des bris mécaniques, mais le plus important facteur reste les voitures stationnées dans les rues.



Épandage d'abrasif

Afin de limiter les impacts environnementaux engendrés par l'épandage d'abrasifs, leur utilisation se fait avec modération en fonction des conditions météorologiques et routières.

La Municipalité épand d'abord l'abrasif et la criblure (petites roches) aux coins des rues, aux abords des arrêts obligatoires et dans les courbes. Lorsque la chaussée est glacée, l'épandage est alors modifié afin de garantir la sécurité.

Des réponses aux questions fréquemment posées...

Je désire formuler une plainte à propos du déneigement des rues, à qui dois-je m'adresser ?

R

Durant les heures d'ouverture des bureaux municipaux, contactez-nous par téléphone ou complétez le formulaire *Nous joindre* disponible sur le site Internet. En dehors des heures d'ouverture des bureaux municipaux ou lors d'une tempête, les plaintes doivent être adressées à l'entrepreneur en déneigement, M. Sylvain Dalpé au numéro suivant : 514 591-8444.

Le déneigement a occasionné des dommages à ma propriété, à qui dois-je m'adresser ?

R

Pour tous dommages à la propriété survenus lors d'une opération de déneigement, veuillez communiquer avec la Municipalité en transmettant les informations suivantes : le jour et l'heure approximative de l'évènement ainsi que des photos des dommages. Un suivi sera effectué auprès de l'entrepreneur en déneigement et les réparations, le cas échéant, seront effectuées au printemps.

BIBLIOTHÈQUE

La Municipalité étant maintenant en zone rouge,
la bibliothèque municipale est fermée au public.

Service de prêt sans contact offert !

Pour rejoindre la bibliothèque :

Kathie Ferland, responsable

450 467-7490, poste 277

bibliotheque@stmathieudebeloeil.ca



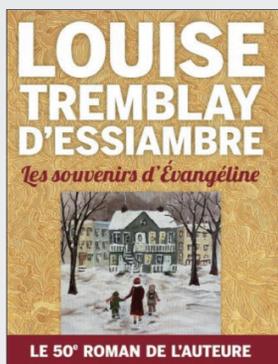
Bibliothèque
Ryane Provost
Saint-Mathieu de Beloeil

Des tonnes de nouveautés vous attendent !

En novembre dernier, 400 nouveaux documents nous sont parvenus lors de l'échange de documents à travers le Réseau BIBLIO Montérégie. Consultez le catalogue en ligne pour dénicher une nouveauté en provenance du Réseau. De plus, votre bibliothèque a profité de la pandémie pour faire le plein de nouveautés sur ses tablettes. Un vaste choix de lecture attend nos abonnés !

Effectuez votre réservation par courriel les mercredis avant 16 h et récupérez vos livres les mercredis entre 18h et 20h.

NOUVEAUTÉS LECTURE

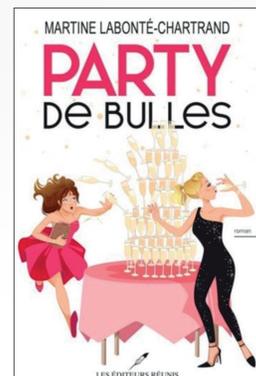
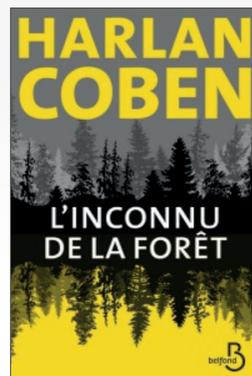
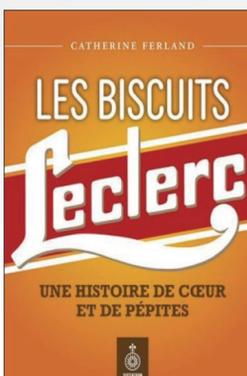
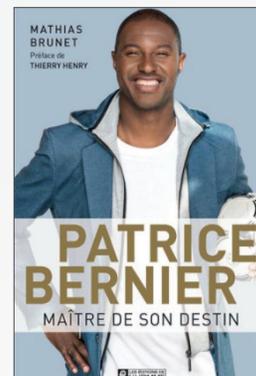
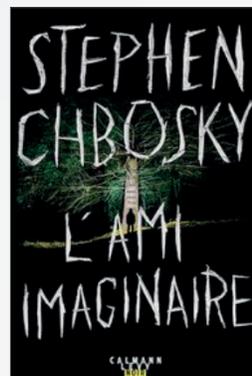
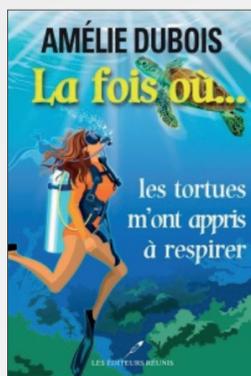
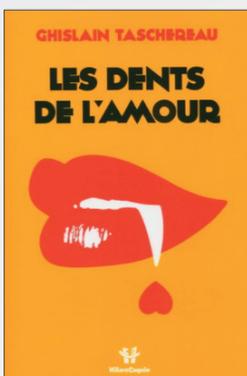


Les souvenirs d'Évangéline

Auteure : Louise Tremblay D'Essiambre

Dans son cinquantième roman, la reine de la saga québécoise nous transporte dans la jeunesse d'Évangéline, l'aïeule de la fameuse série *Mémoires d'un quartier*, vendue à plus d'un demi-million d'exemplaires au Québec. C'est avec un immense bonheur qu'on prendra plaisir à découvrir ou à retrouver cette femme à nulle autre pareille!

En 1921, Évangéline, Alphonse et leur fils Adrien emménagent dans une maison que l'époux a construite de ses propres mains, la demeure idéale pour la grande famille dont rêve le couple. Mais le destin a d'autres plans...



LOISIRS ET COMMUNAUTÉ

Votre calendrier 2021, un outil indispensable !

Surveillez votre courrier, vous recevrez en décembre votre calendrier municipal 2021. Un outil pratique contenant les dates des collectes et une foule de renseignements utiles. Nous espérons que vous aurez beaucoup de plaisir à le consulter !

Ce document est produit chaque année, sans frais, grâce à la contribution des généreux commanditaires de la région. Malheureusement, en raison de la situation particulière que nous vivons, nous avons dû revoir le format du calendrier, ce dernier comptera 16 pages plutôt que 32.

Nous remercions tous les participants du concours de photos pour leur contribution. Choisir les gagnants fût un exercice très difficile. Les photos reçues cette année sont exceptionnelles et se démarquent par leur beauté et leur qualité.

Étant donné que nos grands gagnants verront leurs photos publiées en plus petit dans le calendrier, la Municipalité souhaite mettre sur pieds, en 2021, une exposition éphémère à la bibliothèque Ryane-Provost mettant en vedette les photos gagnantes.

Encore une fois, **MERCI à tous les commanditaires et participants du concours photos. Toutes nos félicitations aux gagnants !**



COUVERTURE
Jeanne Dumont

NOS GRANDS GAGNANTS DU CONCOURS PHOTOS !

JANVIER

Yannick Gaudette



FÉVRIER

Nathalie Leduc



MARS

Virginie Forgues



AVRIL

Yannick Gaudette



MAI

Aline Beauchemin



JUIN

Maxime Tétrault



JUILLET

Yannick Gaudette



AOÛT

Aline Beauchemin



SEPTEMBRE

Maxime Tétrault



OCTOBRE

Tatiana Karpova



NOVEMBRE

Denise Baril



DÉCEMBRE

Tatiana Karpova



LOISIRS ET COMMUNAUTÉ

Cet hiver, profitez des patinoires extérieures !

Dans le cadre de sa politique familiale, la Municipalité aménage, depuis quelques années déjà, des patinoires de quartier dans certains parcs et espaces verts afin de permettre aux citoyens de profiter au maximum des sports d'hiver dans leur municipalité.

Cette année les patinoires seront aménagées aux endroits suivants :

- * Parc des Pivoines
- * Parc P.A.-Bourgeois
- * Parc des Loisirs

Veillez noter que conformément aux consignes gouvernementales en vigueur, seul le patinage libre sera autorisé. La Municipalité se dégage de toute responsabilité en lien avec la Covid-19, il est votre responsabilité de respecter vous informer et de respecter les consignes émises par la santé publique.

L'entretien des patinoires est assuré par les employés de voirie et par des bénévoles. Nous vous invitons à apporter vos pelles afin que vous puissiez dégager les surfaces vous-même au besoin.

À vos patins et bons plaisirs d'hiver à tous !



ATTENTION POUR VOTRE SÉCURITÉ

La Municipalité tient à aviser ses citoyens que les patinoires ne sont pas surveillées.

Le port du casque protecteur est fortement recommandé.

Leur utilisation est à vos risques, la Municipalité n'est pas responsable des blessures.

Programme d'accompagnement pour les enfants à besoins particuliers

Camp de jour estival 2021

La Municipalité est heureuse d'offrir, pour les enfants de 5 à 12 ans ayant des besoins particuliers (intellectuels et physiques) le *Programme d'accompagnement en loisirs pour les personnes handicapées*.

Si votre enfant a besoin de ce programme, nous vous invitons à communiquer avec nous **d'ici à la fin janvier** au 450 467-7490 afin de compléter le formulaire de renseignement qui sera disponible prochainement sur le site Internet de la Municipalité.

Dépannage alimentaire (accessible aux personnes à mobilité réduite)

Le centre d'entraide familiale Le Grain d'Sel maintenant situé au Mail Montenach, à côté du Canadian Tire, offre un dépannage alimentaire aux personnes qui en ont besoin à **tous les jeudis entre 13h et 16h**. Il faut toutefois prendre rendez-vous en début de semaine avant de passer.

Pour information et prendre rendez-vous (évaluation obligatoire la première fois) :

450 467 5733 | info@graindesel.ca | www.graindesel.ca



NOS SPÉCIALISTES

ESPACES DISPONIBLES

Publication de cartes d'affaires | Renseignements : 450 467-7490

JOYEUSES FÊTES !

Nos meilleurs voeux pour la nouvelle année !

En cette période de réjouissances particulières, les membres du Conseil municipal et les employés de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil s'unissent pour vous offrir leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Que cette nouvelle année soit porteuse de lumière et d'espoir !

Nous tenons également à rappeler aux personnes vivant seule ou souffrant d'isolement que plusieurs ressources communautaires sont disponibles dans la région pour vous aider.

Pour consulter la liste complète des organismes régionaux, visitez notre site Web.



BUREAUX MUNICIPAUX FERMÉS AU PUBLIC

Services offerts disponibles uniquement sur rendez-vous !

Besoin d'information en urbanisme ?

Prenez rendez-vous par courriel ou par téléphone pour discuter avec l'inspecteur.

Besoin de payer vos taxes municipales ou un permis ?

Privilégiez les modes de paiements sans contact (en ligne, par téléphone ou par chèque).

Du 17 décembre au 23 décembre à 12h30 inclusivement, les employés municipaux seront en télétravail afin de respecter la période de quarantaine recommandée par le gouvernement du Québec et la santé publique dans le cadre de la période des Fêtes. Veuillez noter que les messages téléphoniques et les courriels seront consultés régulièrement afin de continuer de vous offrir les services auxquels vous avez droits. **Les services municipaux seront fermés du 23 décembre à 12h30 jusqu'au 3 janvier inclusivement.**



En cas d'urgence, soyez prêts... inscrivez-vous ! Système d'appels automatisés

Aidez-nous à vous aider en procédant dès maintenant à votre inscription au système d'appels automatisés utilisé par la Municipalité en cas de mesure exceptionnelle ou d'urgence. Soyez averti par téléphone ou par SMS des avis d'ébullition, des consignes d'évacuation, etc.

Vous devez vous inscrire à partir de votre domicile. Pour ce faire, rendez-vous sur notre site Internet au www.stmathieudebeloeil.ca sous l'onglet Municipalité/Sécurité publique.

Vous trouverez dans cette section une foule d'informations utiles concernant la gestion des mesures d'urgence et les façons de s'y préparer.

AU CALENDRIER

CET HIVER

DÉCEMBRE

Jusqu'au 31 mars
**Interdiction de stationner
dans les rues la nuit de 2h à 7h**

Lundi 14 décembre à 19h30
**Séance extraordinaire du Conseil
Adoption du budget 2021**

Lundi 14 décembre à 20h
Séance ordinaire du Conseil

Du 17 décembre 2020 au 12 janvier 2021
inclusivement
**Bibliothèque Ryane-Provost fermée
Congé des Fêtes**

Du 23 décembre 2020 à 12h30
au 3 janvier 2021 inclusivement
**Services municipaux fermés
Congé des Fêtes**

Vendredi 25 décembre
Joyeux Noël à tous !

JANVIER

Lundi 11 janvier à 20h
Séance ordinaire du Conseil

Mardi 12 janvier
Collecte des sapins de Noël

Mercredi 13 janvier
**Collecte des encombrants
sur réservation**
Pour réserver une collecte, veuillez compléter
le formulaire disponible au [www.mrcvr.ca/
encombrants](http://www.mrcvr.ca/encombrants)

Mercredi 13 janvier
**Début de la collecte des ordures
aux 3 semaines**
Bac roulant de 240 ou 360 L obligatoire avec
prise européenne de couleur gris, vert ou noir

Fin janvier
Envoi de l'avis d'imposition annuel

URGENCE • PÉRIODE DES FÊTES ET FINS DE SEMAINE

En cas d'urgence lorsque nos bureaux sont fermés (période des Fêtes, fins de semaine et congés), veuillez joindre :



Problèmes d'eau et d'aqueduc
Régie de l'AIBR : 450 584-3731



Problèmes avec le déneigement
Sylvain Dalpé, déneigeur : 514 591-8444



Problèmes d'inondation ou de refoulement d'égout
Services d'urgence : 9-1-1

NUMÉROS À RETENIR

URGENCE • FEU • POLICE

Inondation • Refoulement d'égout
9-1-1

Municipalité (bureaux)

450 467-7490

Déneigeur (plaintes)

Sylvain Dalpé
514 591-8444

Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

450 536-3333

Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu

450 467-8668

Régie de l'A.I.B.R. (aqueduc)

450 584-3731

Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu (RISAVR)

1 855 403-3600

info@animaux-savr.com

Ligne INFO-COLLECTES

450 464-INFO (4636) - gérée par MRC
infocollectes@mrcvr.ca

Ministère des Transports

Plaintes rue Bernard-Pilon
514 873-5452

Hydro-Québec

Signaler une panne ou une urgence
1 800 790-2424